

MINISTERE DES MINES ET DU PETROLE

SECRETARIAT GENERAL

COMITE DE PILOTAGE-ITIE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple --Un But -- Une Foi



**COMPTE RENDU DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE 2019
DU COMITE DE PILOTAGE ITIE-MALI**

Date : Bamako, le 22 Mai 2019

L'An Deux Mille Dix-neuf et le mercredi vingt-deux mai de 10h à 13h46, s'est tenue dans la salle de conférence de la Direction Nationale de la Géologie et des Mines (DNGM), la deuxième session ordinaire du Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali au titre de l'année 2019.

La rencontre était présidée par **Monsieur Lamine Alexis DEMBELE**, Chef de Cabinet du ministre des Mines et du Pétrole.

Les points inscrits à l'ordre du jour sont les suivants :

- 1. Examen et validation du Rapport Annuel d'Avancement ITIE 2018 ;**
- 2. Analyse et commentaire du projet d'évaluation par le Secrétariat International de l'ITIE du deuxième rapport de validation du Mali ;**
- 3. Divers.**

I. Ouverture de la séance :

La cérémonie d'ouverture de la session a été marquée par les mots de bienvenue du président de séance qui au nom de Madame le ministre des Mines et du Pétrole et à son nom propre a souhaité la bienvenue aux membres du Comité de Pilotage qui ont honoré de leur présence à cette rencontre.

La cérémonie d'ouverture a été également marquée comme d'habitude par la vérification de présence des membres du Comité de Pilotage. Après vérification des présences, sur trente-trois (33) conviés, vingt-cinq (25) membres étaient présents, soit plus de la moitié, donc le quorum est largement atteint, la session peut se tenir.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été validé par le Comité de Pilotage.

II. Déroulement des travaux :

Les membres du Comité de Pilotage ont analysé les points inscrits à l'ordre du jour, de cette analyse, il ressort :

2.1 Examen et validation du Rapport Annuel d'Avancement ITIE 2018:

La présidente du Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali, Madame le ministre des Mines et du Pétrole par Décision N°2019-000078/MMP-SG du 13 mai 2019 a mis en place une Commission ad hoc chargée de produire **le projet du rapport annuel d'avancement ITIE 2018 et d'Analyser et commenter le rapport d'évaluation par le Secrétariat International de l'ITIE de la deuxième validation du Mali.**

La commission ad hoc a proposé un projet de Rapport Annuel d'Avancement 2019 présenté par M. Nouhoum DIAKITE.

Cette présentation a fait l'objet des observations notamment sur le progrès accomplis par le Mali dans la mise en œuvre de l'ITIE, les activités menées et l'état financier de la mise en œuvre du processus ITIE au Mali.

Les observations de la partie narrative du rapport seront envoyées par les participants au Secrétariat Permanent pour prise en charge.

A la suite de cette présentation, les membres du Comité de Pilotage ont posé des questions d'éclaircissement auxquelles des réponses ont été apportées par la commission ad hoc et le rapport a été validé par le Comité de Pilotage sous réserve de la prise en charge des observations formulées.

2.2. Analyse et commentaire du rapport d'évaluation par le Secrétariat International de l'ITIE lors de la deuxième validation du Mali :

M. Bakary GUINDO a présenté à la session le projet du commentaire fait par la commission ad hoc sur le rapport d'évaluation envoyé par le Secrétariat International de l'ITIE.

Le Comité de Pilotage a apporté des observations de fond et de forme.

Par la suite, mandat a été donné au Secrétariat Permanent de prendre en charge les observations formulées sur ce projet de commentaire avant l'envoi au Secrétariat International au plus tard le 24 mai 2019.

Les commentaires concernaient les exigences qui n'ont pas atteint le statut de progrès satisfaisant notamment :

- **le suivi exercé par le Groupe multipartite (1.4) ;**
- **l'octroi de licences (2.2) ;**
- **le suivi des recommandations (7.3) et ;**
- **le résultats et impact de la mise en œuvre de l'ITIE (7.4).**

Les commentaires du Comité de Pilotage sur le rapport de la seconde validation du Mali est disponible sur le site de l'ITIE-Mali à l'adresse (www.itie.mali.ml)

2.3 Divers :

2.3.1 Production du rapport ITIE 2017 :

Depuis janvier 2019 le cabinet KPMG Sénégal devait fournir le rapport final de cadrage validé par le Comité de Pilotage lors de sa session de 20 décembre 2018, cependant, jusqu'à la date d'aujourd'hui 22 mai 2019 ce rapport n'est pas livré.

Ainsi, lors de la session extraordinaire du 29 mars 2019, le Comité de Pilotage avait décidé d'envoyer une lettre de mise en demeure au Cabinet KPMG aux fins de la production du rapport ITIE 2017 à bonne date.

Cette mise en demeure est restée sans suite. En définitive, le Comité de Pilotage, est arrivé à la conclusion que le Cabinet KPMG serait dans l'incapacité de produire ce rapport ITIE 2017 dans les délais requis et a donc décidé que l'Administration Compétente commence dès maintenant la procédure de **résiliation du contrat** reliant les deux parties.

2.3.2 Dissémination du rapport ITIE 2016 :

Le Comité de Pilotage a demandé des éclaircissements sur le retard pris pour la dissémination du rapport ITIE 2016, le Secrétariat Permanent a informé que cette campagne n'attend plus que la disponibilité des compléments des ressources au niveau de la Direction des Finances et du Matériel. Certaines dépenses liées à cette campagne de dissémination étaient déjà prises en compte dans l'exercice 2018.

Pour éviter d'éventuel retard dans la dissémination des prochains rapports ITIE, le Comité Pilotage a demandé au Secrétariat Permanent d'organiser une séance de travail entre la Commission Communication et Publication et la Direction des Finances et du Matériel du Ministère des Mines et du Pétrole.

2.3.3 Participation à l'atelier sur « l'analyse et la gestion des revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles » Ile Maurice du 29 avril au 1^{er} mai 2019.

Le Secrétaire Permanent de l'ITIE-Mali M. Django Mady COULIBALY sur invitation du Fonds Monétaire International (FMI) a participé à cet atelier qui a regroupé les coordinateurs nationaux des pays de mise en œuvre de l'ITIE en Afrique et les représentants des Ministères de l'Economie et des Finances de certains pays africains.

Ledit atelier a permis à M. COULIBALY, Secrétaire Permanent ITIE-Mali, de comprendre et d'informer les membres du Comité de Pilotage que les pays de mise en œuvre ITIE ont la faculté de produire eux-mêmes à travers les secrétariats nationaux le rapport cadrage ITIE et la partie contextuelle du rapport ITIE. Cette possibilité va amoindrir le coût de la production des rapports ITIE. Cette information a été bien accueillie par le Comité Pilotage qui donne mandat au Secrétariat Permanent d'explorer cette opportunité. La RDC est prête à recevoir la délégation du SP ITIE-Mali dans ce cadre.

2.3.4 Adoption du code de conduite de la société civile et mise en place du collège de la société civile :

La société civile a informé le Comité de Pilotage de l'adoption de son code de conduite à la date du 14 mai 2019 dans le cadre de sa participation à l'ITIE en tant que partie prenante du groupe tripartite ainsi que la nomination des membres du collège qui doivent les représenter au sein du Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali.

III. Recommandations :

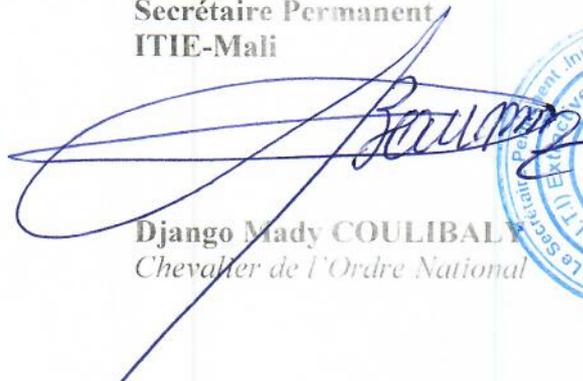
Lors de cette 2^{ème} session ordinaire, les recommandations suivantes ont été formulées :

- restituer la campagne de dissémination des rapports ITIE 2014 et 2015 ;
- valider le compte rendu de la session précédente lors de la session en cours ;
- demander aux partenaires au développement de fournir l'état d'exécution des activités financées dès leurs réalisations.

L'ordre du jour étant épuisé, le président de séance a clôturé les travaux en remerciant les uns et les autres pour leur contribution de qualité.

Le Rapporteur

Secrétaire Permanent
ITIE-Mali


Django Mady COULIBALY
Chevalier de l'Ordre National



Le Président de séance

Chef de Cabinet
Ministère des Mines et du Pétrole


Lamine Alexis DEMBELE
Chevalier de l'Ordre National

